

---

## [Costa Rica : le tourisme déguisé en « éco » menace les dernières forêts vierges](#)

Le mot 'écotourisme' est peut-être le plus galvaudé qui soit. Autant l'industrie du tourisme que les projets gouvernementaux de 'développement' en usent et en abusent. Or, la plupart du temps il ne désigne que le simple tourisme, cette 'industrie sans fumée' vers laquelle se sont tournés tant de pays du Sud, dans l'espoir d'attirer des investissements et des devises étrangères leur permettant de faire face au fardeau de la dette et à des règles de marché de plus en plus mauvaises. De leur côté, des organismes internationaux tels que la Banque mondiale, les agences des Nations unies et les organisations commerciales ont fait de leur mieux pour que le tourisme devienne une véritable industrie mondiale.

Pourtant, le tourisme dans les pays en développement est souvent perçu par les critiques comme une prolongation de l'ancien colonialisme car, dès le début, il a profité des relations économiques internationales établies de manière à favoriser les pays riches du Nord. Les rapports commerciaux inégaux, la dépendance des intérêts étrangers et la division du travail encouragée par les nouveaux plans de mondialisation économique ont relégué les pays pauvres du Sud au rôle de récepteurs du tourisme ; ils ont facilité aux sociétés commerciales transnationales l'accès à des régions et des ressources écologiquement fragiles et accéléré la privatisation de la diversité biologique, le tout au détriment de l'environnement naturel et des droits des communautés locales à la terre et aux ressources.

C'est ce qui arrive en ce moment au Costa Rica. Les projets du gouvernement ne cessent d'accorder des concessions dans des régions maritimes et terrestres, naguère intactes, pour la construction de complexes touristiques. Un nouveau Décret exécutif, approuvé en mai 2004 (Décret n° 31750-MINAE-TUR) autorise, entre autres, la construction de bâtiments de quatorze mètres de haut et, moyennant certaines conditions, le défrichage nécessaire aux installations 'écotouristiques'. Il arrive même à légaliser les impacts éventuels de ces projets sur les forêts, en fixant au défrichage un maximum de 15% de la superficie octroyée dans les forêts primaires et de 25% dans les forêts secondaires.

La Fédération pour la conservation de l'environnement au Costa Rica (FECON) a présenté, le 11 juin 2004, un recours pour inconstitutionnalité (voir les allégations de FECON à : <http://www.feconcr.org/frameset/content2.htm>), à la suite duquel il a été ordonné à l'entreprise Proyecto Playa Dulce Vida S.A. d'arrêter l'abattage. Mais cette résolution est arrivée trop tard, car l'entreprise avait déjà coupé la forêt.

Un groupe nombreux de Costaricains et de Guanacastecos (les habitants de la province de Guanacaste, qui ont un sens de l'indépendance très marqué) ont discuté à propos du tourisme et défini ce dont ils ne veulent pas. Ils ne veulent pas de ces mégaprojets touristiques qui transforment les plages, les péninsules et les forêts en enclaves touristiques. Ils ne veulent pas de ce tourisme qui pollue et détruit les écosystèmes, perturbe l'équilibre des aires sauvages, privatise les routes et les plages, avantage le voyageur fortuné au détriment du visiteur local et s'empare de l'eau de la population pour arroser les terrains de golf.

---

Article fondé sur des informations tirées de : «Luz verde a la tala 'legal' de bosques en zona marítimo terrestre», Juan Figuerola, FECON, adresse électronique : feconcr@racsa.co.cr , info@feconcr.org , envoyé par Florangel Villegas, adresse électronique : florangel.villegas@iucn.org ; les rapports de FECON à ce sujet sont disponibles sur le site : <http://www.feconcr.org> ; «Tourism, Globalisation and Sustainable Development», Anita Pleumarom, Tourism Investigation & Monitoring Team, <http://www.untamedpath.com/Ecotourism/globalisation.html>